7° circ.

Electrices et Electeurs

de la Circonscription de Calais et Audruicq

En Décembre 1955, retranché depuis 9 ans dans l'opposition, je poursuivais fidèlement — contre le système — la politique du Général de Gaulle.

Plutôt que d'accepter les compromis et les marchandages qui auraient assuré ma réélection, j'avais préféré faire front et, de ce fait, contribuer à renverser le courant qui conduisait la France à la déchéance et à la ruine.

Mais un grand nombre d'entre vous, trompés par les fausses promesses de certains partis, m'ont donné tort ; battu au Scrutin de Janvier 1956, j'ai alors laissé aux vainqueurs provisoires la responsabilité des affaires publiques et me suis retiré de tout, dans une réserve que m'imposaient à la fois le souci de la dignité et le respect du verdict populaire.

L'impuissance des politiciens nous menait peu à peu à la catastrophe.

Mais, le 1er Juin dernier, l'espoir nous était rendu : la France changeait d'âme.

Avec mes amis, je me trouve, de ce fait, aux places d'honneur, parmi ceux qui avaient raison.

Ce n'est pas là seulement une satisfaction morale : c'est un atout maître. **Cet atout, je veux le jouer pour qu'il serve les intérêts de Calais, du Calaisis, du Canton d'Audruicq.**

La Nouvelle Constitution a profondément modifié le caractère de la mission parlementaire: le Député devient le représentant d'un secteur précis qu'il sera amené, beaucoup plus que par le passé, à défendre sur le plan humain, social, économique.

Il importe donc que les portes s'ouvrent facilement devant lui, qu'il soit écouté avec empressement. Mon attitude antérieure de parlementaire chargé d'un rôle national et la tendance politique actuelle me placent à cet égard — chacun s'en rend compte — dans une situation très favorable.

C'est pourquoi je mets mes chances à la disposition d'une Ville et d'une Région que j'aime profondément.

Par respect pour l'électeur, je me refuse, dans la présente profession de foi, à suivre certains de mes adversaires dans le marécage des polémiques personnelles.

C'est dans les réunions que je répondrai aux mensonges de ceux qui, sentant passer le vent de leur défaite, s'abaissent à user de moyens méprisables.

Sans chercher, par démagogie, à énumérer, pour les flatter, toutes les catégories de Français qui méritent la bienveillance des pouvoirs publics, je me bornerai, ici, à définir certains des grands principes qui doivent inspirer la future action parlementaire.

1. - Politique générale :

Maintien de la France au rang des Grandes Puissances.

Respect de toutes les Libertés.

Promotion Sociale dans le sens de l'intéressement des travailleurs à la prospérité des entreprises — Sécurité de l'emploi.

Sécurité Sociale et Allocations Familiales égales et sans conditions pour **tous les Français.**

Retraites automatiques, sans constitution de dossiers, pour tous les vieillards.

Libération du Commerce par la simplification fiscale, (Impôt unique à la base).

Amélioration du sort des Sinistrés mobiliers.

Remise en équilibre de la rentabilité des professions agricoles.

Dépolitisation des administrations et fin de la féodalité de certains fonctionnaires.

2. - CALAIS :

Il sera nécessaire, si les Calaisiens me font à nouveau confiance, que je rétablisse un contact étroit avec eux. C'est-à-dire : rentrée au Conseil Municipal aux élections de Mars prochain. Demande, à nouveau, d'un siège de membre correspondant de la Chambre de Commerce — Liaison avec le C. E. A. D. E. C., le Syndicat d'Initiatives, les "Amis de Calais" et autres groupements ou organismes qualifiés.

Etablissement d'un secrétariat permanent et de réceptions régulières à Calais, d'un correspondant à Paris pour faciliter les démarches des électeurs quand je n'y serai pas en personne.

Inutile de répéter tous les espoirs qui tiennent à nos cœurs de Calaisiens : mais en plus des impératifs traditionnels — **développement du Port, extension industrielle, problème de la construction et du logement,** — trois buts doivent être visés avec acharnement.

CALAIS Sous-Préfecture. — Cet objectif, en vue duquel nous parvenions, lors du premier gouvernement du Général de Gaulle, doit être à nouveau poursuivi sans relâche.

Exploitation rationnelle de la richesse naturelle constituée par la Plage. — C'est, il est vrai, un problème d'ordre municipal ; on comprend mal que seule la digue Gaston Berthe ait été réalisée. Il faudra donc activer les responsables.

Relance des possibilités d'exportation de l'industrie locale.

3. - Zone rurale du Calaisis et d'Audruicq :

Monsieur Charles EMPISSE, mon remplaçant éventuel, constituera avec moi, si je suis élu, une équipe permanente. Il prendra, comme moi, des contacts personnels avec tous les représentants du monde agricole. Des permanences régulières seront organisées, de façon à ce qu'il puisse centraliser les points de vue techniques, économiques et sociaux, qui me permettront d'être le vrai porte-parole, à la chambre, d'une des régions les plus productives de la France. Sa compétence en matière agricole et son dévouement bien connus seront les meilleurs garants de l'efficacité de notre action conjuguée.

C'est une double Victoire, Electrices, Electeurs, que vous assurerez le 23 Novembre prochain : celle de ma candidature, et, par-là même, celle de Calais et de sa région.

Jacques VENDROUX
Union pour la Nouvelle République

Approuvé :
CHARLES EMPISSE

Denquin & Cie - Calais